

FIDESMA AUDIT SÀRL

Audit | Comptabilité | Fiscalité

COMITE GENEVOIS DU SECOURS SUISSE D'HIVER

Exercice clos au 30 juin 2024

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale

Comptes annuels

Le 29 novembre 2024

FIDESMA AUDIT SÀRL

Audit | Comptabilité | Fiscalité

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale du

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver, Genève

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à une review (examen succinct) des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver pour l'exercice arrêté au 30 juin 2024. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au bureau, alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre review (examen succinct).

Nous avons effectué notre review selon la *Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que la review soit planifiée et réalisée en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Une review (examen succinct) comporte essentiellement des entretiens et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Nous avons effectué une review (examen succinct) et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre review (examen succinct), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC.

Genève, le 29 novembre 2024

Fidesma Audit Sàrl



Emmanuel SCHWARZ
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan (total au 30 juin 2024 : CHF 265'733.08)
- compte de résultat (avant attribution : résultat CHF -106'943.57)
- tableau de variation du capital
- tableau de flux de trésorerie
- annexe
- rapport de performance (voir pages 8 et 9 de l'annexe, non soumises à vérification)

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Bilan au 30 juin

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
		CHF	CHF
	Notes		
ACTIF			
<i>Actif circulant</i>			
Trésorerie			
Liquidités	1.1	114 610,18	228 683,30
Titres	1.3	88 505,10	84 546,60
Autres créances à court terme	1.2	62 555,40	60 347,95
Actifs de régularisation	1.2	62,40	1 568,70
<i>Total actif circulant</i>		<u>265 733,08</u>	<u>375 146,55</u>
Total de l'actif		<u>265 733,08</u>	<u>375 146,55</u>

PASSIF

Capitaux étrangers à court terme

Passifs de régularisation	1.4	12 676,37	9 669,05
<i>Total capitaux étrangers à court terme</i>		<u>12 676,37</u>	<u>9 669,05</u>

Capital des fonds (fonds affectés)

Fonds affectés (fonds de produits)	1.4	26 158,70	15 756,75
<i>Total capital des fonds</i>		<u>26 158,70</u>	<u>15 756,75</u>

Capital de l'organisation (fonds propres libres et liés)

Fonds libre disponibilités pour secours	1.4	0,00	6 740,17
Fonds libre Wakker et autres legs	1.4	773,07	20 773,07
Autres fonds (liés "Le Petit Escabeau" et soutien projets enfants)	1.4	19 427,10	8 566,10
Capital		313 641,41	313 641,41
Solde à nouveau (résultat de l'exercice)	1.4	-106 943,57	0,00
<i>Total capital de l'organisation</i>		<u>226 898,01</u>	<u>349 720,75</u>

Total du passif

		<u>265 733,08</u>	<u>375 146,55</u>
--	--	--------------------------	--------------------------

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Compte de résultat pour la période du		01.07.2023- 30.06.2024	01.07.2022- 30.06.2023
		CHF	CHF
	Notes		
RECETTES			
Dons / recettes affectés	1.6	559 039,80	539 593,30
Produits des dons libres	1.7	93 163,49	111 000,28
Produits de prestations	1.8	13 440,00	0,00
Total produits d'exploitation		665 643,29	650 593,58
CHARGES			
Charges de projets	1.9	-766 224,14	-632 366,64
Frais de recherche de fonds et frais généraux de publicité	1.10	-7 349,89	-8 264,37
Charges administratives	1.11	-12 920,02	-12 954,05
Total charges d'exploitation		-786 494,05	-653 585,06
RESULTAT D'EXPLOITATION		-120 850,76	-2 991,48
Produits financiers (produits des titres et intérêts)		4 480,50	174,00
Charges financières (frais bancaires et postaux)		<u>-707,63</u>	<u>-1 386,00</u>
Résultat financier		3 772,87	-1 212,00
Recettes exceptionnelles	1.12	20 503,05	200,00
Charges exceptionnelles	1.12	<u>-15 845,95</u>	<u>-1 000,00</u>
Résultat exceptionnel		4 657,10	-800,00
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-112 420,79	-5 003,48
Dissolution des fonds (santé, financements compl., Dornonville et collecte centrale)		548 637,85	375 257,80
Attribution aux fonds (santé, financements compl., Dornonville et collecte centrale)		-559 039,80	-378 260,50
RESULTAT ANNUEL AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ASSOCIATION		-122 822,74	-8 006,18
Dissolution du Fonds libre disponibilités pour secours		6 740,17	0,00
Dissolution Fonds libre Wakker		20 000,00	0,00
Dissolution du Fonds lié soutien projets enfants		9 139,00	14 746,35
Attribution au Fonds libre disponibilités pour secours		0,00	-6 740,17
Attribution au Fonds lié soutien projets enfants		-20 000,00	0,00
Attribution au Fonds libre - résultat annuel (perte)		106 943,57	0,00
		0,00	0,00

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	01.07.2023	Produits (internes)	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Total des variations	30.06.2024
MOYENS PROVENANT DU FINANCEMENT PROPRE							
Résultat au 30.06.2024			-106 944	106 944		0	0
Fonds lié soutien projets enfants	2 077			20 000	-9 139	10 861	12 938
Fonds lié "Le Petit Escabeau"	6 489					0	6 489
Fonds libre disponibilités pour secours	6 740			-6 740		-6 740	0
Fonds libre Wakker et autres legs	20 773			-20 000		-20 000	773
Solde à nouveau	0			-106 944		-106 944	-106 944
Capital	313 641					0	313 641
Fonds propres libres et liés	<u>349 721</u>		<u>-106 944</u>	<u>-6 740</u>	<u>-9 139</u>	<u>-122 823</u>	<u>226 898</u>
MOYENS PROVENANT DE FONDS							
Fonds affectés santé	15 757		243 409		-233 007	10 402	26 159
Fonds affectés fonds complémentaires	0		232 377		-232 377	0	0
Fonds affectés Dornonville	0		37 600		-37 600	0	0
Fonds collecte centrale	0		45 654		-45 654	0	0
Fonds affectés	<u>15 757</u>		<u>559 040</u>	<u>0</u>	<u>-548 638</u>	<u>10 402</u>	<u>26 159</u>

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Exercice clos au 30.06.2024	Exercice clos au 30.06.2023
	CHF	CHF
<u>A) Flux des fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice avant prélèvements sur fonds libres	(113 684)	6 740
Amortissement / (produit non monétaire) (titres)	(3 959)	783
Cash flow d'exploitation	-117 642	7 523
Diminution / (Augmentation) autres créances à court terme	(2 207)	(59 598)
Diminution / (Augmentation) actifs de régularisation	1 506	2 768
Augmentation / (Diminution) passifs de régularisation	3 007	955
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-115 336	-48 352
<u>B) Flux des fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Diminution / (Augmentation) immobilisations	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0	0
<u>C) Flux des fonds provenant de l'activité de financement</u>		
Augmentation / (Diminution) fonds affectés	10 402	3 003
Augmentation / (Diminution) fonds 1 et capitaux liés	(9 139)	(14 746)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	1 263	(11 744)
<u>(Diminution)/Augmentation des disponibilités de l'exercice</u>	-114 073	-60 095
Soit :		
Liquidités au 1er juillet	228 683	288 779
Liquidités au 30 juin	114 610	228 683
	-114 073	-60 096

Les liquidités comprennent les comptes courants Postfinance et BCGE.

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2024

1. Sommaire des principes comptables adoptés

Les comptes annuels respectent l'intégralité du référentiel Swiss Gaap RPC et plus particulièrement la norme RPC 21. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (True & Fair View).

La présentation du compte de résultat a été adaptée durant l'exercice 2023-2024. Ce qui a conduit à ajuster celle de l'exercice précédent pour une meilleure comparabilité.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certaines rubriques des comptes annuels, considérées comme importantes pour la détermination de l'état de la fortune sociale et du résultat, sont les suivantes :

1.1 Liquidités

Cette rubrique est évaluée à la valeur nominale à la date de clôture.

1.2 Autres créances à court terme et actifs de régularisation

Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

En ce qui concerne les autres créances à court terme, cette rubrique est composée de produits à recevoir du Bureau central en remboursement de dépenses déjà effectuées concernant des frais de santé (CHF 62'555.40). Auparavant, cette position était enregistrée dans les actifs de régularisation.

Ces derniers sont constitués d'un unique don à recevoir (CHF 62.40), par le biais d'internet.

1.3 Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché.

Ils sont composés uniquement de parts de fonds de placements obligataires.

1.4 Passifs de régularisation, fonds affectés et capital (fonds propres liés, libres et capital)

Ces rubriques sont évaluées à la valeur nominale.

Les passifs de régularisation représentent des charges à payer pour (CHF 7'676.37) et des dons reçus d'avance (CHF 5'000), soit un total de CHF 12'676.37.

A l'instar de l'exercice précédent, les fonds affectés concernent uniquement le Fonds santé pour CHF 26'158.70.

Les capitaux libres et liés ont été mouvementés durant l'exercice de la façon suivante :

Le Fonds libre Wakker a été dissout de CHF 20'000 pour alimenter le Fonds lié au soutien de projets pour enfants. Ce dernier, alimenté par le montant précité, a été dissout à hauteur CHF 9'139 pour neutraliser des dépenses y relatives du même montant.

Dès lors, le Fonds lié au soutien de projets enfants s'élève à CHF 12'938 au 30.06.2024.

Le Fonds lié Le Petit Escabeau n'a pas varié durant l'exercice. Il ascende à CHF 6'489.10 à la même date.

Dans le même temps, le Fonds libre disponibilités pour secours, alimenté initialement par le résultat de l'exercice précédent, soit CHF 6'740.17, a été dissout dans un cadre général.

Le résultat final de l'exercice, CHF -106'943.57, a été attribué au report à nouveau.

1.5 ZEWO

L'association applique la méthode ZEWO et respecte entre autre la norme n°9 de cette fondation, relative à l'efficience.

En effet, le total des charges d'exploitation s'élève à CHF 786'494.05 et celui des charges de projets à CHF 766'224.14, soit le 97.42% du total des charges d'exploitation (donc un ratio supérieur à 65%).

De plus, les charges de collecte de fonds et de publicité se montent à CHF 7'349.89, représentant 0.9% du total des charges d'exploitation de l'association (ratio inférieur au 25% admis).

Indiquons enfin que les charges administratives ascendent à CHF 12'920.02, soit le 1.6% du total des charges d'exploitation.

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice

	01.07.2023- 30.06.2024	01.07.2022- 30.06.2023
	CHF	CHF
1.6 Détail des dons / recettes affectées		
Financements Empowerment enfant RFF	0,00	10 688,00
Financements de soutiens financiers dans le domaine de la santé	243 408,80	261 987,90
Soutien par autres entités, fondation (Dornonville)	37 600,00	0,00
Contribution de la collecte de l'organisation centrale	45 654,00	100 523,00
Versements complémentaires SSH	232 377,00	166 394,40
Total des dons / recettes affectés	559 039,80	539 593,30
1.7 Détail des produits de dons libres		
Dons généraux libres	47 722,85	56 354,08
Appels aux dons adressés (collecte annuelle)	45 440,64	54 646,20
Total des produits de dons libres	93 163,49	111 000,28
1.8 Détail des produits de prestations		
Cartes cadeaux Coop et bons cumulus	13 440,00	0,00
1.9 Détail des charges de projet		
Soutiens financiers	193 525,10	155 122,19
Soutiens financiers versement complémentaire SSH	229 837,60	162 879,60
Soutiens financiers Empowerment enfant RFF	0,00	10 688,00
Soutiens financiers dans le domaine de la santé	248 094,09	238 237,00
Soutiens financiers via autre fondation (Dornonville)	37 600,00	0,00
Soutiens financiers en faveur de l'enfance défavorisée (projets)	9 139,00	14 746,35
Cartes cadeaux Coop et bons cumulus	13 440,00	0,00
Bons alimentaires Covid 19	0,00	750,00
Prestations en nature	9 644,50	26 312,50
Coûts de personnel relatifs aux projets	23 593,85	22 281,00
Charges de locaux relatives aux projets	1 350,00	1 350,00
Total des charges de projets	766 224,14	632 366,64
1.10 Détail des frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité		
Frais de port collectes	1 165,10	1 281,00
Autres frais liés aux collectes	6 184,79	6 983,37
Total des frais de recherche de fonds et des frais de publicité	7 349,89	8 264,37

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice

	<u>01.07.2023- 30.06.2024</u>	<u>01.07.2022- 30.06.2023</u>
	CHF	CHF
1.11 Détail des charges administratives		
Loyer	650,00	650,00
Total charges de locaux	650,00	650,00
Matériel de bureau	153,10	124,80
Frais de port	494,20	492,10
Frais comptabilité	3 000,00	3 000,00
Honoraires de révision	1 984,72	1 977,40
Autres charges	484,25	1 022,20
Total des frais généraux	6 116,27	6 616,50
Frais de déplacement	370,00	354,20
Frais de repas	1 124,60	352,25
Total frais de déplacement et de représentation	1 494,60	706,45
4,5% Contribution de la propre collecte	2 045,15	2 459,10
4,5% Cotisation des membres	2 614,00	2 522,00
Total honoraires et frais	4 659,15	4 981,10
Total des charges administratives	12 920,02	12 954,05

1.12 Produits et charges exceptionnels

Tant les produits exceptionnels (à hauteur de CHF 19'701), que les charges exceptionnelles de CHF 15'845.95, sont liés à la participation, en qualité d'hôte d'honneur, à l'évènement de la course de l'Escalade en décembre 2023.

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2024

2. Rapport de performance

2.1 Organisation

L'association est régie par les statuts adoptés le 10 octobre 1989 et modifiés en dernier lieu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017, ainsi que par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

2.2 Prestations de l'association

L'association a pour but d'intervenir par le biais de prestations en espèces et en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté, dans le but de redresser leur situation le plus rapidement possible.

2.3 Liste des membres au 30 juin 2024

L'association est composée des personnes suivantes :

Mme Sylvie Naudy, présidente *
Mme Monique Baud, vice-présidente *
Mme Catherine Pictet, trésorière *
Mme Isabelle Noverraz
Mr Alexandre Moraga
Mr Antoine Ody
Mr Jean-Marc Gisel **
Mr Olivier Revillard

Mme Isabelle Noverraz a été officiellement admise lors de l'AGO du 31 octobre 2023. Dans le même temps, il a été acté de la démission de Mme Laurence Brenner.

* : membres de l'association possédant un pouvoir de signature collective à deux sur les comptes courants BCGE et Postfinance (pour le compte CS, uniquement la présidente et la trésorière)

** : membre possédant un pouvoir de signature collective à deux sur le compte courant Postfinance.

2.4 Mandat de contrôle des comptes octroyé à

Fidesma Audit Sàrl, Rue Ferrier 14, 1202 Genève.

2.5 Comptabilité

La comptabilité est tenue par Mme Sylvie Gherardi Chevalley.

2.6 Liste des indemnités versées aux membres

Aucune indemnité n'a été versée aux membres durant l'exercice clos au 30 juin 2024. Précisons, à ce stade, que l'indemnité de Mme Romana Scenini Bodenmüller, assistante sociale, qui s'occupe du traitement des dossiers, s'est élevée à CHF 23'593.85 avec les charges sociales. Cela correspond à l'intégralité des coûts de personnel relatifs aux projets.

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2024

2.7 Exonérations fiscales

Impôts cantonaux et communaux : exonération pour une durée illimitée selon confirmation de la Direction des affaires fiscales datée du 11 mai 2018.

Impôts fédéraux : exonération d'une durée illimitée selon courrier du 04 décembre 1989.

2.8 Autre information

Néant en l'état.

2.9 Mesure des objectifs

Aucun budget au sens strict n'est élaboré. Les aides sont octroyées en fonction des dons reçus et des contributions du Bureau central. Un suivi au niveau de la trésorerie est effectué de façon permanente.

Les tâches de l'association se composent de la façon suivante :

- * Intervenir via des prestations en espèces ou en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté pour essayer de redresser leur situation le plus rapidement possible,
- * Collaborer avec d'autres institutions dans le but d'assurer une utilisation judicieuse des moyens à disposition.